

Fiche Métier

CHARGÉ·E D'ETUDES

COMPÉTENCES

Savoirs

- Connaissances approfondies du domaine technique et économique de la filière concernée
- Connaissances approfondies en statistiques

Capacités

(savoir-faire et savoir-être)

- Analyser et synthétiser
- Organiser la recherche des informations
- Hiérarchiser les informations
- Rédiger de façon synthétique et pédagogique
- S'exprimer publiquement
 - Sens critique
 - Ouverture d'esprit
 - Autonomie
 - Rigueur
- Goût pour la réflexion

ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Localisation

Instituts techniques, chambres d'agriculture et autres organismes professionnels, entreprises de taille importante

Spécificités du métier

Activité essentiellement sédentaire

MISSION

Mener des études techniques ou économiques dans un domaine spécifique pour évaluer une situation, pour dégager des tendances, pour élaborer des prévisions ou pour proposer des actions

ACTIVITÉS

■ DANS LES LABORATOIRES D'ANALYSES VÉTÉRINAIRES

- Analyser, évaluer et éventuellement valider la demande d'étude
- Faire l'état des lieux du sujet de l'étude en :
 - Recherchant les informations s'y rapportant (bibliographie, dossiers de presse...)
 - Consultant au besoin les spécialistes concernés
- Définir les méthodologies appropriées (recueil et analyse de données, enquêtes, simulations,...)
- Estimer les coûts de l'étude et participer à la gestion des ressources affectées
- Planifier la réalisation en tenant compte des contraintes de délais
- Mettre en place et animer un comité de pilotage de l'étude si nécessaire
- Réaliser les actions retenues
- Analyser, interpréter, synthétiser et éventuellement modéliser les données et les résultats
- Rédiger des rapports, des articles et des notes pour diffusion et valorisation du travail réalisé
- Éventuellement, présenter les résultats des travaux au cours de journées techniques, de colloques, de congrès,...
- Peut être amené à intervenir dans des sessions de formation ou d'information des professionnels du domaine
- Peut être amené à proposer des actions ou des recommandations ou à fournir des outils d'aide à la décision
- Assurer une veille technique et économique dans le domaine d'activité
- Actualiser ses bases de données et entretenir ses réseaux de références
- Répondre aux demandes urgentes d'informations dans son domaine d'expertise
- Participer à des groupes de travail dans diverses organisations professionnelles
- Mener une réflexion individuelle et collective en vue d'initier des études
- Éventuellement, encadrer des techniciens et des stagiaires